



Paris EUROPLACE
Des avancées significatives en termes de compétitivité
du cadre réglementaire français

Vendredi 6 octobre 2017
Auditorium de la FBF, 18 rue La Fayette, 75009 Paris

- 08h30** Accueil café.
- 09h00** Accueil par Marie-Anne Barbat-Layani, Déléguée Générale de la FBF.
- Mot d'introduction par Corso Bavagnoli, Chef de service, ou Sébastien Raspiller, Sous-Directeur, DG Trésor.
- Introduction par Michel Prada, Président du Conseil de normalisation des comptes publics et Président du Comité de droit financier de Paris EUROPLACE.
- 09h15** Présentation par Gilles Endreo, White & Case, suivie d'un échange avec la salle, de l'ordonnance n° 2017-970 du 10 mai 2017 tendant à favoriser le développement des émissions obligataires et de son décret d'application n° 2017-1165 du 12 juillet 2017.
- Présentation par Jean-François Adelle, Jeantet, et Etienne Gentil, Latham & Watkins, suivie d'un échange avec la salle, de l'ordonnance n° 2017-748 du 4 mai 2017 relative à l'agent des sûretés.
- Présentation par Hervé Touraine, Orrick, Herrington & Sutcliffe, suivie d'un échange avec la salle, de l'ordonnance prise en application de la loi Sapin 2 sur les organismes de titrisation.
- 10h55** Conclusion par Alain Pithon, Secrétaire général de Paris EUROPLACE.
- 11h00** Fin du séminaire.